

## **Résumé de l'intervention préalable de Anthony Descloziers, Maire de Ste-Luce lors du Conseil municipal du 6 juillet 2022**

Deux ans après l'installation de la nouvelle municipalité, ce Conseil est l'occasion de faire un bilan des actions menées.

Notre fil conducteur est d'œuvrer pour la transition écologique, la solidarité et le dialogue citoyen. Ces 3 marqueurs correspondent aux attentes des Lucéens et nous nous devons d'être exemplaires.

Les rencontres avec les citoyens se multiplient et il est essentiel de renouer le dialogue et de les associer aux décisions. Nous avons créé de nouvelles instances (comités consultatifs et conseils de quartier), relancé le Conseil Citoyen Lucéen et développé une méthode plus participative pour avancer ensemble. La démocratie, c'est l'art du compromis, c'est construire ensemble au nom de l'intérêt général en dépassant les intérêts particuliers. Nous avons aussi instauré des rendez-vous de proximité pour être à l'écoute permanente des Lucéens : samedi des élus, « Rencontres-nous » dans les quartiers et permanences du maire le jeudi après-midi.

La crise environnementale s'accroît. Si des solutions sont d'abord mondiales, européennes et nationales, nous devons également agir au niveau local. C'est ce que nous faisons au niveau de la Métropole, avec des politiques d'urbanisme pour reconstruire la ville sur elle-même plutôt que de l'étendre à l'infini. C'est aussi l'enjeu du développement des mobilités alternatives à la voiture, avec de bonnes nouvelles pour Sainte-Luce : l'extension dans les prochaines années de la ligne C7 jusqu'à Doulon et la création d'une voie cyclable depuis la gare. De son côté, le Busway reliera Doulon au Sud Loire. Ainsi les Lucéens pourront rejoindre le sud-Loire en passant par l'île de Nantes plus facilement.

Au niveau lucéen, nous agissons également beaucoup : rénovation énergétique en cours de l'Hôtel de Ville, installation de composteurs et de bacs de tri sur l'espace public, rénovation écologique des berges de l'étang de la Fresnaie, potager pédagogique, véhicule électrique pour la police municipale... D'autres actions sont à venir : la mini-forêt pédagogique du centre-ville, la remise à l'état naturel de l'île Clémentine, la démarche « Mon restau responsable » pour les cantines scolaires, nos projets de nouveaux jardins familiaux et un programme complet de Rendez-vous de la Transition la saison prochaine.

Enfin, l'un des besoins majeurs de notre société est le maintien du lien, la protection des plus fragiles et l'amélioration de la qualité de la vie à Sainte-Luce. C'est dire l'importance de nos événements culturels et festifs, de la vie associative et de l'action du service public, le Centre communal d'Action Sociale en particulier

Durant ces deux dernières années, nous avons agi sans relâche pour accompagner les Lucéens, pour maintenir la cohésion sociale, la convivialité et la qualité de vie.

Bel été à tous.

Pour retourner aux « brèves de Conseil », suivre le lien suivant :

<http://www.patrickcotrel.com/Echos-du-Conseil-Municipal-du-6-juillet-2022>